



Département
PYRENEES ORIENTALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES ASPRES

République Française
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DECISIONS DU PRESIDENT**

DECISION 04/16

**Procédure Adaptée – Marché Public de Fournitures
Fourniture de colonnes aériennes destinées à la collecte du verre**

René OLIVE, Président de la Communauté de Communes des Aspres,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-10,
VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 16 Avril 2014 portant délégation
d'attribution dudit Conseil Communautaire au Président de la Communauté de Communes,
VU le Code des Marchés Publics et notamment son article 28,
CONSIDERANT la nécessité de fournir et installer des colonnes aériennes destinées à la collecte du
verre
CONSIDERANT qu'à l'issue de la consultation de trois entreprises, et après analyse des propositions,
l'offre de l'entreprise PLAST'UP apparaît mieux-disante,

DECIDE

Article 1 : Il est conclu un Marché de Fourniture avec la société :

PLAST'UP
35 rue des Dames
62 620 RUITZ

Pour un montant du marché de **16 898,00 € HT ou 20 277,60 € TTC.**

Article 2 : Cette dépense est inscrite sur le budget général de la Communauté en section
investissement, chapitre 2182.

Article 3 : Monsieur René OLIVE, Président, est autorisé à signer le marché avec
l'entreprise.

Article 4 : La présente décision sera inscrite sur le registre des décisions de la
Communauté de Communes et rapport en sera fait au prochain Conseil Communautaire.

Fait à THUIR, le 24 /02 /2016

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20160224-04-16Colonnes_v-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/03/2016

Le Président

René OLIVE

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.